

Compte rendu de la réunion du 25 mars 2022

Membres présents

José VIÉ, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Dominique CHARTIER, Christine DELATOUR, Nicolas LESCUREUX, Olivier MARIVAN, Michel SZELAG

Membres absents excusés

Raymond THILLOU, Christian GARRET
Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Rencontre avec Héloïse PICARD (présidente du club de Fontaine-la-Gaillarde)

La commission a reçu Mmes Héloïse PICARD et Angélic CLAUDON pour évoquer la suspension de M. Damien HENNEQUIN par la FFF, car cette sanction s'applique également en UFOLEP.

M. HENNEQUIN n'est donc pas autorisé à exercer la fonction de dirigeant, à pénétrer dans les vestiaires ou à franchir la main-courante du terrain. Cependant plusieurs arbitres et dirigeants de clubs ont rapporté que M. HENNEQUIN était présent lors des matches pour « coacher », souvent de façon agressive, l'équipe de Fontaine-la-Gaillarde.

A l'issue de ces échanges, José VIÉ a tenu à préciser que si cette situation devait perdurer alors que le club est désormais averti, la commission se verra dans l'obligation de saisir la commission disciplinaire de 1ère instance.

Point sur le championnat et la Coupe

Modifications à apporter au compte-rendu du 25/02/22

➤ **11ème journée de championnat du 13/02/22**

- retrait de l'amende de 5 € à Espoir Club Auxerre pour manque signature du capitaine

Coupe de l'Yonne du 27/02/22

Carton jaune (amende de 3 €)	Yannis DUMOUTIERS (Gron Véron)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	US Saint-Valérien

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	US Saint-Valérien et Diges-Pourrain (feuillelet bleu)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Saint-Martin Paron (manque nom du club) ACSRA ACS (manque nom du responsable d'équipe) Laroche 1 (manque nom de l'arbitre central et des 2 assistants)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Vanne Noé

Journée de rattrapage du 06/03/22

Carton jaune (amende de 3 €)	Jérémy GERMAIN (Laroche 1) Guillaume DETRE et Guxim PIETERNIKAJ (Saint-Martin Paron)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Appoigny (feuillelet bleu)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Appoigny (manque nom de l'arbitre assistant)
Carton rouge direct (amende de 10 €)	Jérémy GERMAIN (Laroche 1), soit 1 pt de moins au championnat pour son équipe ⇒ suspendu pour un match automatique ASOFA / Laroche 2 le 13/03/22
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Saint-Martin Paron et Chemilly-sur-Yonne

Cas particulier :

👉 3 cartons jaunes pour l'équipe de Saint-Martin Paron, soit 1 pt de moins au classement

13ème journée de championnat du 13/03/22

Carton jaune (amende de 3 €)	Anthony MANCHON (Rosoy 1)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Fontaine-la-Gaillarde (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Appoigny, Charmoy FC 2 et Chemilly-sur-Yonne 2 (manque nom du responsable d'équipe)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Saïd EL IDRISSE (Espoir club Auxerre)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	Villeroy score match ACSRA ASC / Villeroy : 3-0 et 0 pt pour Villeroy qui devra verser une indemnité kilométrique de 50,22 € à ACSRA ASC par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville et Fontaine-la-Gaillarde

Journée de rattrapage du 20/03/22

Carton jaune (amende de 3 €)	* Quentin BOUVIER (ACSRA ASC) soit 2 cartons jaunes en moins de 10 matches = carton rouge (joueur suspendu le 27/03/22 pour le match Les Bréandes 1 / ACSRA ASC et amende de 10 €) * Nicolas LEBAS (Senan FC) * Grégory HOUDRE (Les Bréandes 2)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Venoy
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Escamps (feuillelet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Jérémy ROULIN et Nicolas RAULIN (Venoy)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Chemilly-sur-Yonne 1

Cas particulier :

👉 3 cartons jaunes pour l'équipe d'ACSRA ASC, soit 1 pt de moins au classement

Reports de matches

17 avril 2022

Laroche 1 / Mailly-la-Ville
Charmoy FC 1 / Neuvy-Sautour
Les Bréandes 1 / Villeroy
Fontaine-la-Gaillarde / Laroche 2
Appoigny / Chéroy
Gâtinais en Bourgogne / Senan FC
Chemilly-sur-Yonne 1 / Rosoy 2
Malay-le-Grand / Chemilly-sur-Yonne 2

1^{er} mai 2022

Piedalloues / Gron Véron
Saint-Julien-du-Sault / Espoir Club Auxerre
Les Bréandes 1 / Escamps
Migennes / Fontaine-la-Gaillarde
Cléry / ASOFA
Gâtinais en Bourgogne / La Celle-Saint-Cyr 1
Malay-le-Grand / La Celle-Saint-Cyr 2

8 mai 2022

Stade Auxerrois / Piedalloues
Beine / Neuvy-Sautour
Malay-le-Grand / Les Bréandes 2

15 mai 2022

Saint-Julien-du-Sault / Mailly-la-Ville

29 mai 2022

Appoigny / ASOFA
Rosoy 2 / Vieille Garde Auxerre

Tirage des Coupes (en présence d'un représentant du club de Laroche)

Résultat du tirage des matches des quarts de finales qui se joueront le dimanche 10 avril 2022

Coupe Challenge	Coupe consolante
MALAY-LE-GRAND / SAINT- MARTIN PARON	VANNE NOE / PIEDALLOUES
DIGES POURRAIN / LA CELLE-ST-CYR 1	LES BREANDES 1 / STADE AUXERROIS
ESPOIR CLUB AUXERRE / LAROCHE 2	CLERY / ROSOY 1
ORMOY / US SAINT-VALERIEN	GRON VERON / VENOV

Rappel : en cas d'égalité de score à l'issue du temps réglementaire, des prolongations en deux mi-temps de 10 mn sont prévues. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à l'épreuve des 5 tirs au but.

Point finales nationales à 11

José VIÉ, Eric MASSÉ et Christophe BONY rencontreront les représentants du club de Migennes mardi 29 mars à 18h30 pour aborder le déroulement de la manifestation.

Pour information : une délégation du club de Vendin-le-Vieil du Pas-de-Calais (candidat à l'organisation des finales en 2023) sera présente à nos finales dans l'Yonne pour observer notre organisation.

Questions diverses

➤ **Rappel**: la commission est toujours en attente d'une candidature de club pour accueillir la réunion annuelle le vendredi 24 juin 2022.

➤ Les 9 candidats qui se sont présentés à la session de formation d'arbitrage du 12 mars dernier ont réussi leur examen théorique, il reste à venir la supervision sur le terrain.

➤ José VIÉ a pris contact avec Christophe CAILLET, président du district, en vue de créer une commission mixte entre nos deux fédérations et communiquer régulièrement sur certains sujets communs. M. CAILLET s'est déclaré favorable à ce système.

➤ Un tournoi national de football à 7 est organisé les 28 et 29 mai 2022 à Bar-le-Duc dans la Meuse. Les modalités d'inscription ont été envoyées par mail aux correspondants des clubs le 20 mars dernier. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie-Claude MOREAU à l'adresse mcmoreau@ufolep.org

Date de la prochaine réunion jeudi 28 avril 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU